

## Introduction par Charles BICH, Président de la Communauté de l'eau potable Colloque du 3 décembre 2014

En premier lieu remerciement de tous les intervenants

- Bernard BARRAQUE, qui nous fait l'honneur d'animer cette journée et qui suit les travaux de la CEP depuis le colloque de 2012 qui avait pour thème « le service public d'eau potable à l'épreuve du développement durable »
- Claude MIQUEU, Conseiller général des Hautes Pyrénées et en charge d'une mission pour le Ministère de l'Ecologie, du développement Durable et de l'Energie qui nous transmettra les messages et l'actualité national
- Eric BREJOUX de l'ONEMA et Eric TAISNES de la Fédération National des collectivités en concessions ou en Régie (FNCCR), également habitués de nos manifestations
- Des scientifiques de différents horizons qui viennent présenter leurs travaux de recherche en lien avec le thème de la journée (Anne Rivière HONEGEUR de Lyon et Sandrine VAUCELLE de Bordeaux - toutes deux étaient présentes également en 2012 pour le colloque sans oublier Christophe WITTNER de Strasbourg qui nous accompagne depuis plus de 3 ans sur le chantier de la construction du prix de l'eau dans le bassin Grenoblois)
- Des techniciens de haut niveau : Nicolas GENDREAU de la Communauté urbaine de Bordeaux et Vincent PITOIS, délégué général du syndicat d'eau du bassin rennais
- Nous aurons également aujourd'hui des intervenants de la région grenobloise :
  - des élus (Christophe MAYOUSSIER, Vice Président de la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, bien sur Yannik OLLIVIER Président du SCoT et Maire de Saint Martin le Vinoux qui nous accueille aujourd'hui et Jérôme DUTRONCY qui devrait prendre le relais de la Présidence de la Communauté de l'eau en 2015)
  - et des techniciens (Aurélien CAMPOY de la CLE du SAGE Drac Romanche, Antoine BROCHET de la CEP, Luc BELLVILLE, directeur du service eau au Conseil Général et Jean François RICHER du SIERG, sans oublier Cécile BENECH qui a organisé ce séminaire.

Je vais revenir sur l'historique de la Communauté de l'eau potable, les raisons de sa création à l'initiative du Président Marc BAIETTO dans le cadre du SDAU.

Il convient de ne pas occulter l'importance du lien entre l'eau et l'aménagement du territoire, ce qui explique le positionnement de la plateforme dans l'établissement public du SCoT.

En effet, l'eau est abondante et de très bonne qualité dans la région urbaine de Grenoble, mais néanmoins il subsiste certains secteurs avec quelques difficultés quantitatives et qualitatives, et ce malgré une prise de conscience politique qui a permis des évolutions sensibles sur le territoire du SCoT depuis quelques années.

**La grande sécurisation est réalisée à l'échelle de l'agglomération** du fait des maillages réalisés entre le SIERG et la Régie des Eaux de Grenoble devenue Société Publique Locale en 2014.

Il subsiste encore à proximité de Grenoble des secteurs sensibles avec des zones potentielles à risques.

On peut citer par exemple :

- le maillage « manquant » entre le Grésivaudan entre le SIED et le SIERG (avec une problématique de haut et bas service et de coût financier important) - en cas d'incident sur le réseau (comme cela fut le cas en 2005 lors des crues orageuses), il pourrait y avoir en cas de rupture de la canalisation des secteurs non alimentés (et le recours à la distribution d'eau en bouteille)
- les maillages non fait également entre Bièvre Est (secteur qui a quelques aléas récurrent en terme de qualité) et le Voironnais, entre l'agglomération et le Voironnais au niveau de la cluse de Voreppe,

- le **maillage entre la Terrasse et Le Touvet** qui pourrait être réalisé pour amener une eau de qualité à la commune du Touvet (qui actuellement pompe dans la nappe de l'Isère une eau devant être traitée avec un coût très élevé).

Il existe également des **secteurs vulnérables avec des risques potentiels de pollution**, par exemple au niveau du **captage principal du Voironnais** qui se trouve sur la commune de Saint Joseph de Rivière, avec une route circulante à proximité du périmètre de protection immédiat (danger de pollution par risque d'accident, ce qui est déjà arrivé une fois dans le passé).

Dans le périmètre du SCoT, sur le **territoire de la Bièvre**, se trouve également **des captages prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement** et des mesures sont en cours pour améliorer la qualité de l'eau potable fournie à l'utilisateur.

**Toutes ces questions devraient être réglées dans les prochaines années, et ce avec l'aide d'une prise en compte des problématiques de l'eau à une échelle inter territoires.**

Jérôme DUTRONCY va maintenant vous exposer comment nous allons à continuer à travailler les années à venir et les liens avec le séminaire de ce jour qui arrive en synthèse de nos travaux sur la gestion durable des services d'eau potables, leurs évolution dans une période de mutation réglementaire et de contraction budgétaire.